



Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole



Objectifs :

- ✓ Acquérir des connaissances techniques, économiques, fiscales et juridiques nécessaires à la construction d'un projet d'installation ;
- ✓ Accéder à la capacité professionnelle agricole pour les futurs chefs d'entreprise agricole.

Conditions d'admission et d'inscription :

Public concerné :

- ✓ Demandeur d'emploi qui désire s'installer dans la filière agricole ;
- ✓ Conjoint(e) d'exploitant(e) qui souhaite s'installer ou s'investir dans l'entreprise ;
- ✓ Salarié(e) d'autres secteurs qui souhaite se reconvertir dans le milieu agricole.

Pour entrer en formation, vous devez :

- ✓ Etre âgé de 18 ans ;
- ✓ Avoir une expérience professionnelle (avant l'entrée en formation) :
 - o Pour les titulaires d'un diplôme de niveau 3 ou plus (CAP, BEPA, Bac ...) : 1 an
 - o Pour les non diplômé : 3 ans
- ✓ Avoir un projet professionnel ;
- ✓ Participer à un entretien individuel ;
- ✓ Avoir une expérience en lien avec le projet professionnel ou faire un stage préalable

Délais d'accès à la formation :

- ✓ Inscriptions : toute l'année
- ✓ Période formation : septembre à juin.

Contenu de la formation :

Capacités - compétences :

Capacité	Sous-capacité	Matière
C1 Se situer en tant que professionnel	C1.1 Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant C1.2 Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation	Connaissance du monde agricole Biologie Discriminations / Savoir-être en entreprise
C2 Piloter le système de production	C2.1 Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements C2.2 Gérer le travail	Organisation du travail Techniques agricoles
C3 Conduire le processus de production dans l'agroécosystème	C3.1 Combiner les différentes activités liées aux productions C 3.2 Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions	Techniques agricoles : Productions végétales, productions animales (élevage)
C4 Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise	C 4.1 Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers C 4.2 Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique	Comptabilité-gestion Construction du projet
C5 Valoriser les produits ou services de l'entreprise	C 5.1 Commercialiser un produit ou un service de l'entreprise C 5.2 Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif	Commercialisation
UCARE Orientation Apiculture		Transformation du miel Produits apicoles diversifiés autres que le miel
UCARE Orientation Agriculture		Diagnostic et entretien des prairies Agroéquipements Transformation laitière

Formation adultes

agefiph
ouvrir l'emploi aux personnes handicapées



Formation accessible à tous publics en situation de handicap

Référente handicap :
Séverine Piroolley
severine.piroolley@educagri.fr



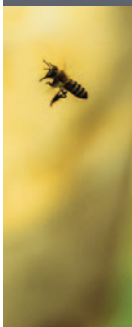
CFPPA de Vesoul

16, rue E. Belin
CS. 60363
70014 Vesoul cedex
Tél. 03 84 96 85 00
cfppa.vesoul@educagri.fr

Référents formation :
Candy CADET (apiculture)
candy.cadet@educagri.fr
Coralie ORMANCEY (agriculture)
coralie.ormancey@educagri.fr
www.vesoul-agrocampus.fr



Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole



Modalités d'évaluation & Mode de Validation

- ✓ Cette formation diplômante de niveau 4 (équivalent Bac pro) comprend 7 Unités Capitalisables (valables 5 ans)
- ✓ La validation d'acquis académiques est prise en compte lors de la proposition du parcours de formation pour un candidat ayant un diplôme de niveau 4(Bac) et plus
- ✓ Le BPREA est obtenu par capacité.

Déroulement & Organisation de la Formation

Durée :

- ✓ **1300h dont 900h en centre et 400h de stage en entreprise agricole.**

Calendrier :

- ✓ du 11 septembre 2023 au 21 juin 2024.

Lieu :

- ✓ CFPPA : Lycée Agricole de Vesoul
- ✓ Plateforme technique de Port-Sur-Saône.

Déroulement :

- ✓ Apports théoriques
- ✓ Individualisation au Centre de Ressources
- ✓ Stages en entreprises
- ✓ Travaux pratiques et visites d'exploitations

Moyens d'encadrement :

- ✓ Ressources humaines : une équipe de formateurs en interne, des intervenants extérieurs, des professionnels impliqués



- Ressources techniques et pédagogiques : CDR , atelier pédagogique, exploitation du lycée, salle de travaux pratiques, rucher pédagogique.

Rémunération & Financement

Plusieurs sources de financement sont possibles en constituant un dossier de rémunération.

- ✓ Demandeur d'emploi : financement possible par le Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté ;
- ✓ Transition professionnelle : financement possible par OPCO Agricole ;
- ✓ Financement via le compte CPF (Compte professionnel de Formation).

Poursuites d'études & Métiers préparés

Métiers préparés :

- ✓ Chef d'entreprise agricole dans les domaines : élevage, apiculture, grandes cultures...

Poursuite d'études :

- ✓ Certificats de spécialisation du ministère de l'Agriculture.

Indicateurs de résultats :

	Nombre de stagiaires	Taux de réussite juin 2021	Taux de satisfaction stagiaires
BPREA	14	79%	33%
		66% moyennement satisfait	

Taux d'insertion		
Salariés	Chefs d'entreprise	Demandeurs d'emploi
13%	52%	35%

Formation adultes



Formation accessible à tous publics en situation de handicap

Référente handicap :

Séverine Piroolley

severine.piroolley@educagri.fr



CFPPA de Vesoul

16, rue E. Belin
CS. 60363
70014 Vesoul cedex
Tél. 03 84 96 85 00
cfppa.vesoul@educagri.fr

Référents formation :

Candy CADET (apiculture)

candy.cadet@educagri.fr

Coralie ORMANCEY (agriculture)

coralie.ormancey@educagri.fr

www.vesoul-agrocampus.fr